



SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES HOSPITALIERS D'AIX EN PROVENCE ET PERTUIS

Avenue des Tamaris - CEDEX 1 - 13616 Aix-en-Provence

☎ 04.42.33.51.47 - ☎ 6124 - ✉ 04.42.33.91.24 (AIX)

☎ 04.90.09.48.96 (PERTUIS)

Adresse Email : syndicat-fo@ch-aix.fr (AIX)

fopertuis@ch-aix.fr (PERTUIS)

Aix-en-Provence, le jeudi 12 novembre 2015

COMPTE RENDU DU CTE DU 03 novembre 2015

Délégation Force Ouvrière : 7 titulaires et 1 suppléant

Parce que Force Ouvrière ne fait pas la politique de la chaise vide !

Après de nombreux mouvements et de tracts d'informations, FO et l'Intersyndicale ont décidé de siéger au CTE convoqué le 3 novembre 2015 faute de quorum le 22 octobre dernier.



Depuis le début du conflit, La Locomotive fume et Les Wagons avancent..... Les Voyageurs courent après leur valise, les gares sont inexistantes car Les Aiguillages sont automatisés.....

DE QUI SE MOQUE-T-ON !!!!!

INFORMATIONS !!!!!!!!

1° programme de travail relatif au projet « Nouvelle gouvernance »

Appelée aujourd'hui la nouvelle contractualisation rénovée selon les dires de Monsieur le Directeur Général, sans pour autant en changer les objectifs.

Position de FO : FO comme l'intersyndicale restent sur la même position, Refus et Retrait de ce projet.

2° dossier COPERMO

(Comité Interministériel de Performance et de la Modernisation de l'Offre de Soins)

Selon les dires de Monsieur le Directeur, L'ARS a donné un avis favorable au dossier du CHIAP. L'avis final sera pris et donné le 24 novembre prochain par Madame Marisol Touraine, Ministre de la Santé.

Position de FO : En attente depuis 2 ans, FO émet des réserves sur l'avis donné par l'ARS du fait du refus L'EPRD 2015 (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses). En aucun cas les personnes doivent et devront subir les restrictions budgétaires.

AVIS DES ORGANISATIONS SYNDICALES

1° Bilan social 2014 :

Votes : Pour : 5 CFDT et 1 SMPS

Abstention : 7 FO et 2 CGT

2° Rapport d'activités :

Votes : Pour : 1 SMPS

Contre : 7 FO

Abstention : 4 CFDT et 2 CGT

Le rapport financier était à l'ordre du jour mais n'a pas été soumis au vote par le CTE, seul le conseil de Surveillance émettra un avis !

3° Dispositif de la prime proposé pour certains agents en CDI :

Votes : Pour : 1 SMPS Contre : 7 FO, 4 CFDT et 2 CGT

Seuls 19 agents seraient concernés, la prime sur Objectifs devient l'indemnité contractuelle de résultat après la saisie de la Cour des Comptes.

Position de FO : Pourquoi seuls 19 agents concernés, et pourquoi des résultats !!!!

4° Modification des effectifs minimum à assigner en cas de grève (service bloc et anesthésie, DMO)

Votes : NPPV : 2 CGT et 4 CFDT Contre : 7 FO Abstention : 1 SMPS

Position FO : FO ne peut pas se prononcer car nous avons demandé depuis des mois voire des années les effectifs par grade, par service et par site. Il est important pour le bon fonctionnement de notre hôpital que des effectifs journaliers soient suffisants pour pallier aux urgences mais aussi aux activités journalières (constat fait : effectifs plus importants les jours de grève qu'un jour normal !!!!!!!)

5° Mise en place de l'astreinte des techniciens de la DSIO :

Votes : Pour à l'unanimité (7 FO, 4 CFDT, 2 CGT et 1 SMPS)

Position de FO : Force Ouvrière est pour les astreintes 7 jours sur 7 et pas uniquement le week-end et jours fériés comme cela était prévu. Notre hôpital est ouvert 7J/7 et 24H/24H.

Nous avons demandé que l'activation soit faite par l'administrateur de garde et non par le cadre de santé. Notre demande a été refusée par le Directeur Général sans raison. Une évaluation sera donnée dans 6 mois.

QUESTIONS SYNDICALES :

Les effectifs par service, par grade et par site

Nous attendons une réponse depuis des mois, pour nous entendre dire en instance que le dossier « n'est pas complètement ficelé ». Nous avons alors exigé les chiffres, suite à un Audit effectué concernant les ASHQ !!! La Direction des soins reconnaît un manque d'effectifs d'ASHQ par service, et nous propose de nous remettre après le CTE les tableaux « maquettes » prévus pour la contractualisation renouvelée, de même pour l'ensemble des grades. Ce document nous a été remis le 5 novembre. Nous restons vigilants.

Nous avons noté que les représentants du personnel ont à nouveau été bafoués, car aussi bien pour les avis que pour nos questions syndicales, Le Directeur Général nous a bien fait comprendre que la décision lui appartenait, et quant à nos questions nous sortons des instances sans réponses !!!! Une fois de plus, quelle considération a le personnel s'il en a une !!!!!!!!!!!!!

**VOS DROITS SONT ET RESTERONT NOTRE COMBAT
REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE**